

École internationale du Vieux-Longueuil
Conseil d'établissement
Séance du 29 novembre 2017

No de résolution ou annotation Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'École internationale du Vieux-Longueuil, tenue le 29 novembre 2017, à 18 H, au 2301, Boul. Fernand-Lafontaine, Longueuil

Membres sont présents :

- o Mme Cristina Pereira
- o Mme Claude Coupal
- o Mme Martine Vézina
- o Mme Valérie Nadeau
- o Mme Sophie Fauteux
- o Mme Annie Lortie
- o Mme Anne Lafond
- o Mme Sandy Faucher
- o Mme Isabelle Monette

Formant quorum*

Sont également présents :

- M. Claude Malenfant (directeur)

Est absent :

- Mme Isabelle Rioux

Public :

- Aucun

Ouverture de la séance, mot de bienvenue, vérification du quorum

Le quorum étant formé, la séance peut débuter. Il est 18 :05.

Point 2
Nomination d'un secrétaire

Dans le cadre des rencontres, M Malenfant assure la rédaction du procès-verbal en remplacement de Mme Rioux.

Point 3
08-CE-2017-2018
Adoption de l'ordre du jour modifié

- 1- Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 2- Nomination d'un secrétaire
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2017
- 5- Création d'une adresse courriel pour les questions des parents de l'école
- 6- Autres questions
- 7- Programme d'immersion en anglais (bain linguistique)
- 8- Levée de l'assemblée

Proposé par Mme Martine Vézina
Adopté à l'unanimité

Point 4
09-CE-2017-2018
Adoption du procès-verbal

Mme Monette fait la lecture du procès-verbal

Proposé par Mme Anne Lafond
Adopté à l'unanimité

Point 5
Adresses courriel
pour les parents de
l'école

Mme Lortie propose la création d'une adresse courriel afin de permettre aux parents d'acheminer leurs questions aux membres du conseil.

Monsieur Malenfant acheminera la question suivante au secrétariat générale de la CSMV : peut-on mettre en lien sur le site *Internet* de l'école un courriel créé par un parent du conseil pour servir de boîte à questions, lesquelles seraient acheminées au conseil et ferait l'objet du point *Autres questions* ou *Parole au public* ?

Point 6
Autres questions

- Pourquoi aucun résultat n'apparaît dans le 1^{er} bulletin pour l'*Éducation physique et à la santé* (ÉPS) ?

Monsieur Malenfant rencontrera les enseignants en ÉPS afin de les questionner à ce sujet. Le cas échéant, et en conformité avec le *Régime pédagogique ...* ainsi que le *Résumé* des modalités d'évaluation (disponible sur le site Internet de l'école), des modifications pourraient être apportées d'ici le second bulletin.

- Avec la construction de la nouvelle piste cyclable passant devant l'école, de l'autre côté du BLD Fernand-Lafontaine, un brigadier scolaire est-il prévu devant l'école ?

Monsieur Malenfant informe les membres d'une rencontre prévue à l'école au début du mois de décembre avec les personnes chargées de l'aménagement urbain de la Ville de Longueuil.

Il ajoute que les brigadiers scolaires sont du ressort de la Ville de Longueuil.

- Qui décide du choix de la compagnie chargée des photos scolaires ?

Il incombe à la direction d'établir un contrat entre un fournisseur et l'école. Le choix de ce fournisseur pourrait être soumis à la consultation de l'équipe école et des parents. Aussi, les membres du conseil pourraient être informés de ce choix.

Un tour de table est fait. Chaque membre se prononce sur la question suivante: Au regard de l'hypothèse d'un programme d'immersion en anglais à ÉIVL, qu'en pensez-vous (pourquoi, pour qui, quand et comment)?

Dans un deuxième temps, les membres échangent entre eux afin de bien comprendre les motivations, les attentes et les appréhensions de chacun.

Il ressort de cette discussion que les membres ont besoin de se donner davantage de temps pour bien mesurer les impacts d'un programme d'immersion inclusif, sur la réussite de tous les élèves, considérant que l'école met en œuvre le Programme Primaire du Baccalauréat international.

En vue d'approfondir la réflexion, des recherches plus approfondies seront menées afin de trouver des modèles d'écoles non sélectives (avec le programme du PP de l'IB) ayant ajouté un programme d'immersion en anglais.

Ce point sera récurrent et fera l'objet de discussions à chaque séance du conseil.

Aux termes des discussions, une ou des propositions libellées par les membres du CÉ seront soumises à la réflexion de l'équipe école. Par la suite, cette dernière remettra à la direction ses recommandations.

L'échéancier des travaux demeure à établir.

En définitive, la pertinence d'un programme d'immersion pour les enfants n'est pas en cause. Pour l'instant, c'est principalement le moment où serait implanté un tel programme qui nécessite d'approfondir la réflexion et de continuer les discussions au sein du conseil.

Point 7
Programme
d'immersion en
anglais

L'assemblée est levée à 20 :00

Proposée par Annie Lortie
Adopté à l'unanimité

Isabelle Monette, présidente

Claude Malenfant, directeur